

COURS 2

L'État en quête de puissance

Par quels moyens l'État renforce-t-il sa puissance ?

A La guerre et l'affirmation du pouvoir royal

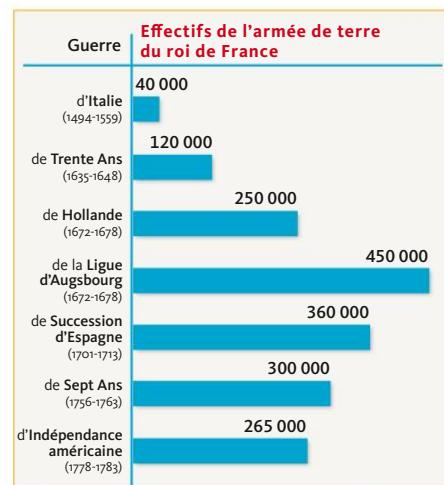
- La guerre permet aux rois de conforter leur pouvoir. D'Henri IV à Louis XV, les monarques vont sur le champ de bataille. Ils se mettent en scène comme des rois guerriers victorieux et protecteurs, comme le fait Louis XIV en faisant ériger des statues et peindre des portraits équestres à sa gloire [doc. 4].
- Les rois veulent faire de la France la première puissance européenne. Au nom de la *raison d'État*, Louis XIII s'allie avec des pays protestants (Angleterre, Provinces Unies) pour affaiblir l'Espagne catholique. Louis XIV se retourne ensuite contre ses anciens alliés protestants qui sont ses principaux rivaux commerciaux.
- Pour se renforcer, l'État amorce une « révolution militaire ». Il se dote d'une marine de guerre et les armes à feu se font plus rapides à charger et plus maniables. La discipline s'accroît et les effectifs augmentent, même si le recrutement pose problème. En 1688, chaque village doit fournir des soldats, souvent tirés au sort faute de volontaires [doc. 1].

B Une fiscalité renforcée au service de la puissance

- Pour financer les guerres, les impôts sont fortement augmentés. C'est le cas de la taille, principal impôt direct, dont le montant triple en 1635, lorsque la France entre dans la guerre de Trente Ans.
- L'État s'endette et emprunte aussi auprès de financiers, qu'il faut rembourser une fois la paix revenue [doc. 5]. De ce fait, la fiscalité*, alourdie dans l'urgence de la guerre, se maintient durablement à un niveau élevé. Ainsi, la capitulation, impôt créé en 1695 pour financer les derniers conflits de Louis XIV, censée être temporaire, est finalement payée jusqu'en 1791.
- À partir du xvii^e siècle, les rois décident seuls de la politique fiscale, sans le consentement d'une assemblée. De 1615 à 1789, ils ne convoquent plus les états généraux, jusqu'alors réunis pour voter les nouvelles taxes. Quant aux états provinciaux*, existant dans les provinces plus tardivement rattachées au domaine royal, ils ne sont plus systématiquement consultés sur les questions fiscales [doc. 2].

C Une politique économique ambitieuse

- L'État intervient de plus en plus dans l'économie. Dès le début du xvii^e siècle, Henri IV et son ministre le duc de Sully soutiennent l'agriculture, l'élevage et l'industrie afin de reconstruire rapidement le royaume de France, ravagé par les guerres de Religion.
- Les rois et leurs conseillers, notamment le cardinal de Richelieu et Jean-Baptiste Colbert, appliquent les principes du *mercantilisme* théorisé par Antoine de Montchrétien [DOSSIER p. 134]. Ils limitent les importations par l'augmentation des droits de douane et favorisent les exportations de produits manufacturés.
- L'État favorise l'industrie du luxe en créant des *manufactures* et en attirant les ouvriers qualifiés étrangers [doc. 3]. Il encourage le développement du commerce maritime. Des *compagnies de commerce* reçoivent des monopoles. De plus, par le système de l'*Exclusif**, tous les échanges entre la métropole et les colonies doivent se faire sur des navires français.



1 L'augmentation du nombre de soldats

SCHÉMA INTERACTIF

► Pourquoi peut-on parler d'une « révolution militaire » au XVII^e siècle ?

Mots clés

Compagnie de commerce : association de négociants recevant du roi le droit de coloniser une région et le monopole des échanges avec celle-ci.

États généraux : assemblée de représentants des trois ordres (noblesse, clergé, tiers état), convoqués par le roi pour donner leur avis et voter de nouveaux impôts.

Manufacture : entreprise industrielle autorisée à fabriquer un produit et bénéficiant d'une aide de l'État.

Mercantilisme : doctrine économique selon laquelle la richesse d'un pays dépend de l'accumulation de métal précieux. Elle prône l'intervention de l'État dans l'économie en favorisant l'industrie et le commerce, et en augmentant les droits de douane.

Raison d'État : idée selon laquelle l'intérêt de l'État est plus important que toute autre considération, même morale ou religieuse.

Personnage clé

Jean-Baptiste Colbert (1619-1683)



Fils d'un négociant ayant intégré la petite noblesse, il continue cette ascension familiale, en se rapprochant de Mazarin qui le recommande à Louis XIV. Il cumule de nombreuses fonctions ministérielles (Finances, Économie, Marine et Bâtiments royaux).

2 Des impôts créés sans le consentement des Français

En 1749, Louis XV crée un nouvel impôt. Cela suscite des critiques comme celle des états provinciaux du Languedoc, assemblée formée de représentants des trois ordres (clergé, noblesse et tiers état) de la province.

« Sire, les gens des trois ordres de votre province du Languedoc [...] ont vu, dans les instructions adressées par Votre Majesté à ses commissaires¹, qu'ils ne sont point chargés de demander aux États provinciaux leur consentement à cette nouvelle imposition². [...] Rien n'est plus opposé à leurs usages et priviléges. [...] L'idée la plus simple et la plus générale qu'on peut donner de ces priviléges et de ces usages en matière d'impositions ou levées de deniers est qu'il ne peut en être fait aucune sur [...] la province [...] en vertu d'aucuns édits, quand bien même ils seraient faits pour l'ensemble du royaume, et que les États provinciaux, après avoir donné leur consentement, en font eux-mêmes la répartition et le recouvrement sur les contribuables. »

États provinciaux du Languedoc, *Remontrances au roi*, 1750, (texte modernisé).

1. Les commissaires ici mentionnés sont l'intendant et ses subdélégués. 2. Allusion au vingtième, impôt permanent qui vient d'être créé et doit être payé par tous les Français en fonction de leurs revenus.

► Pourquoi cette assemblée se plaint-elle ?

3 Attirer les ouvriers qualifiés en France

« Voulant favorablement traiter ledit Van Robais et attirer, par son exemple, ceux qui excellent, parmi les étrangers, dans quelque sorte de manufacture, d'en venir faire dans notre Royaume les établissements, [...] nous [...] permettons et accordons au dit Van Robais de venir s'installer dans ladite ville d'Abbeville avec cinquante ouvriers hollandais, et d'établir en celle-ci une manufacture de draps fins [...].

Et [...] nous voulons que lui et ses associés et ouvriers étrangers servant actuellement à ladite manufacture soient censés et réputés Français [...] et naturalisés [...].

Et, pour davantage témoigner audit entrepreneur et à ses associés la satisfaction que nous recevons de leur entreprise [...], [qu'] il soit payé et délivré comptant la somme de 12 000 livres au dit entrepreneur [...]. Et, afin que le suppliant puisse jouir en toute liberté des fruits de son travail, nous avons fait défense à tous ouvriers et à autres personnes [...], d'imiter ou contrefaire la marque desdits draps, pendant le temps de vingt années, ni d'établir dans ladite ville, et à dix lieues aux environs de celle-ci, pareils métiers à draper, et de faire construire aucun moulin, sans la permission dudit entrepreneur et de ses associés [...]. »

Louis XIV, *Lettre patente en faveur de la manufacture Van Robais*, 1665.

► Quels priviléges sont accordés à Van Robais ?

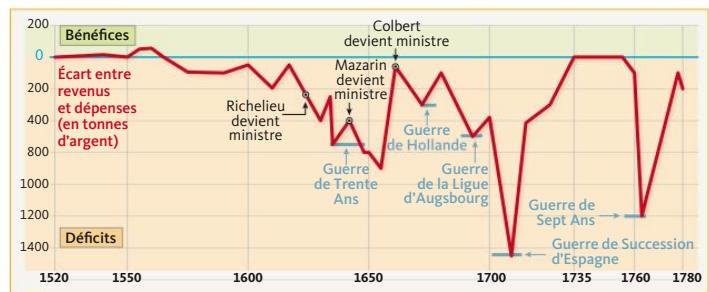


4 Louis XIV, roi guerrier

Pierre Mignard, *Louis XIV couronné par la Victoire, devant Namur en 1692*, huile sur toile, 359 x 260 cm, fin xvii^e siècle. Versailles, musée national du château.

Présent au siège de Namur, Louis XIV se fait représenter devant la ville, avec le bâton de commandement et l'écharpe blanche des rois de France.

► Quelle image Louis XIV veut-il donner de lui-même ?



5 Les finances de l'État en constant déficit

► Quelles sont les causes du déficit de l'État ?

Schéma interactif

JUSTIFIER UNE INTERPRÉTATION

À partir des documents 1, 2 et 4, montrez que les guerres du XVII^e siècle contribuent à renforcer les pouvoirs de l'État et du roi.

DOSSIER

1664

Colbert lance une politique maritime et mercantiliste



En 1664, Colbert propose à Louis XIV de renforcer la politique mercantiliste amorcée par Richelieu sous Louis XIII. D'après les mercantilistes, la richesse d'un État se mesure au stock d'or et d'argent disponible sur son territoire. Or, la quantité mondiale de métal précieux est presque fixe. Enrichir la France passe donc, selon Colbert, par l'appauvrissement des autres États. Il convainc Louis XIV de lancer une politique économique interventionniste, baptisée le « *colbertisme* ».

► Comment Colbert renforce-t-il la puissance économique française ?

1 La France en concurrence avec ses voisins européens

« Le bon état des finances et l'augmentation des revenus de Votre Majesté consistent à augmenter par tous moyens le nombre de l'argent monnayé qui roule continuellement dans le royaume [...] en l'attirant des pays d'où il vient, en le conservant au-dedans du royaume en empêchant qu'il n'en sorte, et en donnant des moyens aux hommes d'en tirer profit. Comme en ces trois points consistent la grandeur, la puissance de l'État et la magnificence du roi par toutes les dépenses que les grands revenus donnent occasion de faire, qui est d'autant plus relevée qu'elle abaisse en même temps tous les États voisins, vu que n'y ayant qu'une même quantité d'argent qui roule dans toute l'Europe, [...] l'on ne peut parvenir à l'augmenter [...] qu'en même temps [que] l'on en ôte la même quantité aux États voisins [...]. Votre Majesté [...] a entrepris une guerre d'argent contre tous les



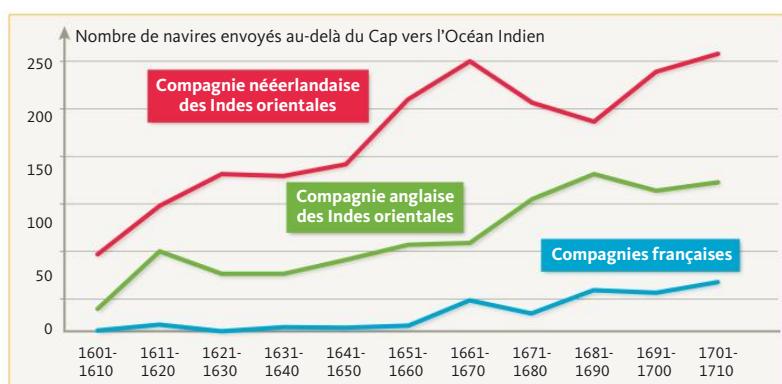
Principales compagnies de commerce françaises vers 1670



États de l'Europe. Elle a déjà vaincu l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre [...]. Il ne reste que la Hollande qui combat encore avec de grandes forces : son commerce du Nord [...], celui des Indes orientales [...], celui des Indes occidentales, ses manufactures, son commerce de Cadix, celui de Guinée et une infinité d'autres dans lesquels réside et consiste toute sa puissance. Votre Majesté a formé des compagnies qui, comme des armées, les attaquent partout [...]. Les manufactures, le canal de transnavigation des mers¹ et tant d'autres établissements nouveaux que Votre Majesté fait, sont autant de corps de réserve que Votre Majesté crée et tire du néant pour bien faire leur devoir dans cette guerre [...]. »

Jean-Baptiste Colbert,
Mémoires sur les finances, 1670.

1. Canal du Languedoc entre Toulouse et la Méditerranée.



2 La rivalité commerciale dans les Indes orientales

En soutenant la création de la Compagnie française des Indes orientales en 1664, Colbert cherche à concurrencer les compagnies néerlandaise et anglaise qui dominent le commerce avec l'Asie.

SCHÉMA INTERACTIF



4 Colbert veut développer l'industrie et le commerce

« Son but est de rendre le pays entier supérieur à tout autre en opulence, abondant en marchandises, riche en arts et fécond en biens de toute sorte, n'ayant besoin de rien et dispensateur de toutes choses aux autres États. En conséquence, il ne néglige rien pour acclimater en France les meilleures industries de chaque pays¹, et il empêche par diverses mesures les autres États d'introduire leurs produits dans ceux du Roi². [...] Son Excellence s'est appliquée à développer le grand commerce extérieur, le commerce maritime, celui des Indes principalement et du Levant. [...] En fondant des compagnies, Son Excellence s'est efforcée de le développer dans les Indes occidentales, savoir dans les îles de Saint-Christophe, la Guadeloupe, où il est en bonne voie et d'où l'on tire sures, peaux et beaucoup d'autres marchandises ; les affaires y vont assez bien, sans être fort avantageuses. Le principal effort a eu pour but de prendre pied dans les Indes orientales, dont les produits sont connus pour être les plus nécessaires à l'homme ; et la France s'est mise en possession de l'île de Madagascar [...]. »

Marc-Antoine Giustiniani, ambassadeur vénitien en France,
Rapport d'ambassade, 1665-1668.

1. L'État incite les spécialistes étrangers à s'installer en France.
2. Les droits de douane sont augmentés en 1664 et 1667.

3 Les manufactures, instruments d'une politique mercantiliste

Visite de Louis XIV à la manufacture des Gobelins, le 15 octobre 1667, tapisserie de laine, soie et fil d'or, d'après un carton de Charles Le Brun, 370 x 576 cm, 1729-1734. Versailles, musée national du Château.

Cette tapisserie, réalisée à la manufacture des Gobelins, montre des artisans présentant leurs savoir-faire au roi et à Colbert (en haut à gauche). Cette manufacture royale produit pour les palais royaux et pour l'exportation.

PROCÉDER À L'ANALYSE CRITIQUE DES DOCUMENTS

PARCOURS A

► Lire, comprendre et analyser les documents

1. Comment Colbert conçoit-il la rivalité avec les puissances voisines ? [doc. 1, 4]
2. Par quels moyens veut-il limiter les importations ? [doc. 3, 4]
3. Comment Colbert compte-t-il augmenter les exportations ? [doc. 1, 4]
4. Quel bilan peut-on dresser de la politique colbertiste ? [doc. 2, 3]

► Produire un écrit construit et argumenté

En vous appuyant sur les informations prélevées dans les documents, rédigez un texte en réponse à la problématique.

PARCOURS B

► Analyser une image

Montrez que le document 3 est une glorification de la puissance française et de son roi.

MÉTHODE

- a. Montrer comment la puissance économique française est mise en valeur.
- b. Repérer comment la puissance militaire française est suggérée.
- c. Analyser la façon dont le roi est présenté et mis en avant.
- d. Réfléchir aux destinataires et aux objectifs de la tapisserie en prenant en compte son lieu d'exposition.

COURS 3

L'État absolu en construction

Comment la monarchie absolue s'impose-t-elle en France ?

A Une souveraineté absolue de droit divin

- L'absolutisme s'appuie sur des justifications théoriques. Dès la fin du XVI^e siècle, Jean Bodin, philosophe et magistrat, explique que la souveraineté ne se partage pas, elle ne peut être qu'absolue [doc. 4]. Bossuet va plus loin en théorisant le pouvoir absolu de droit divin : le roi tire son autorité de Dieu et ne rend compte qu'à lui [doc. 3].
- La monarchie devient absolue au XVII^e siècle lorsque le roi s'arroge tous les pouvoirs, en privant les parlements de leur fonction législative. Théoriquement, ces assemblées peuvent demander de modifier une loi par le droit de remontrances*. Mais, à partir d'Henri IV, le roi organise systématiquement un **lit de justice** pour les contraindre à enregistrer ses lois.
- Cependant, la monarchie absolue française n'est pas une tyrannie. Certes, à la mort de Mazarin en 1661, Louis XIV décide de se passer de principal ministre pour gouverner seul, mais son pouvoir reste limité par les **lois fondamentales** du royaume.



1 Le « roi soleil »

Médaille en or, 5,6 cm, 1672. Sur l'avers, « LUDOVICUS MAGNUS FRAN ET NAV REX PP » (Louis le Grand roi de France et de Navarre). Sur le revers, « NEC PLURIBUS IMPAR » (À nul autre pareil).

Des médailles en or ou en argent sont offertes aux ambassadeurs ou aux hôtes de marque. Il existe aussi des reproductions sous forme de gravures.

► **Quelle image de Louis XIV cette médaille diffuse-t-elle ?**

B La mise en scène de l'absolutisme

- La figure du roi est mise en scène lors de cérémonies publiques [doc. 2]. Le sacre, la guérison miraculeuse lors du toucher des écruelles (maladie tuberculeuse), les entrées royales dans les villes sont autant de manifestations d'une religion royale qui montrent le caractère absolu du pouvoir du roi.
- Les châteaux royaux, à Fontainebleau ou à Versailles [DOSSIER p.138], servent de théâtres à l'absolutisme. Tous les arts – architecture, peinture, art des jardins, notamment – sont mobilisés pour illustrer la puissance royale. Les fêtes de cour y participent aussi, fêtes auxquelles collaborent de grands dramaturges et musiciens, comme Racine ou Lully. Louis XIV pousse à l'extrême le cérémonial de cour qui met en scène la soumission des nobles à son pouvoir.
- Avec l'installation de la cour à Versailles en 1682, le roi ne se déplace plus guère en province. Son image est alors diffusée dans le royaume par divers supports : statues, gravures, journaux, médailles [doc. 1]. Parallèlement, la censure veille et les **lettres de cachet** permettent d'arrêter ceux qui critiquent le roi.

C La monarchie absolue en pratique

- L'affirmation de l'absolutisme entraîne de multiples contestations et révoltes, comme la Fronde. Les paysans dénoncent l'augmentation des impôts ; les villes et provinces s'opposent à la centralisation ; la haute noblesse regrette sa mise à l'écart du pouvoir.
- Pour se faire obéir, les monarques réprimant les révoltes et enferment les nobles rebelles ou trop puissants, comme le surintendant des finances Nicolas Fouquet, arrêté par d'Artagnan sur ordre de Louis XIV en 1661.
- Cependant, la monarchie absolue ne s'impose pas que par la force. La soumission des nobles après la Fronde est en grande partie volontaire. En effet, grâce à la faveur du roi, ils obtiennent des places, notamment dans l'armée. Certains retirent aussi de larges bénéfices de la hausse des impôts en participant à leur prélèvement. La réduction des sujets à l'obéissance est donc autant consentie qu'imposée [doc. 5].

Mots clés

Absolutisme : régime politique dans lequel le chef de l'État détient tous les pouvoirs et n'est pas lui-même soumis aux lois.

Lettre de cachet : document du roi permettant d'arrêter et de faire enfermer quelqu'un sans justification.

Lit de justice : cérémonie par laquelle le roi contraint les parlementaires à enregistrer une loi alors que ces derniers avaient émis une remontrance.

Lois fondamentales : ensemble de coutumes qui fixent certaines limites au pouvoir royal en France. Ainsi, le roi doit être un homme et ne peut modifier l'ordre de succession (loi salique) ; il doit être catholique et respecter les principes du christianisme ; il ne peut céder une partie du royaume.

Souveraineté : pouvoir suprême de diriger un État.

Personnage clé

Jacques Bénigne Bossuet (1627-1704)

Issu de la noblesse, il devient évêque. Connu pour ses talents d'orateur, il est appelé par Louis XIV pour assurer l'éducation du dauphin. Sa réflexion sur les fondements religieux du pouvoir en fait un des grands théoriciens de l'absolutisme de droit divin.



2 Le spectacle de l'absolutisme

Pierre-Denis Martin, *Cavalcade de Louis XV après le sacre, 26 octobre 1722*, huile sur toile, 91 x 128 cm, 1724. Versailles, musée national du château.

À Reims, sur son cheval blanc, le jeune roi Louis XV se rend à la cérémonie du toucher des écourelles. Selon la tradition, il a le don, en tant que roi, de guérir les malades en les touchant.

► Comment est mis en scène le lien entre le roi et ses sujets ?



3 La sacralisation de la monarchie

Bossuet explique au dauphin ce que signifie la monarchie de droit divin.

« Le prince, en tant que prince, n'est pas regardé comme un homme particulier : c'est un personnage public ; tout l'État est en lui ; la volonté de tout le peuple est renfermée dans la sienne. Comme en Dieu sont réunies toute la perfection et toute vertu, ainsi toute la puissance des particuliers est réunie en la personne du prince. Quelle grandeur qu'un seul homme en contienne tant ! La puissance de Dieu se fait sentir en un instant de l'extrémité du monde à l'autre ; la puissance royale agit en même temps dans tout le royaume. Elle tient tout le royaume en état, comme Dieu y tient tout le monde. Que Dieu retire sa main, le monde retombera dans le néant ; que l'autorité cesse dans le royaume, tout sera en confusion. Considérez le prince dans son cabinet. De là partent les ordres qui font aller de concert les magistrats et les capitaines, les citoyens et les soldats, les provinces et les armées par mer et par terre. C'est l'image de Dieu, qui, assis dans son trône au plus haut des cieux, fait aller toute la nature. »

Jacques-Bénigne Bossuet, *Politique tirée de l'Écriture sainte*, 1677.

► Pourquoi Bossuet écrit-il à propos du roi que «tout l'État est en lui» ?

4 La souveraineté absolue définie lors des guerres de Religion

« La souveraineté est la puissance absolue et perpétuelle d'une République¹. [...] Disons ce que signifient ces mots PUISSANCE ABSOLUE [...]. Il faut que ceux-là qui sont souverains ne soient aucunement sujets aux commandements d'autrui, et qu'ils puissent donner loi aux sujets, et casser ou anéantir les lois inutiles, pour en faire d'autres : ce que ne peut pas faire celui qui est sujet aux lois [...]. C'est pourquoi la loi dit que le prince est absous de la puissance des lois [...].

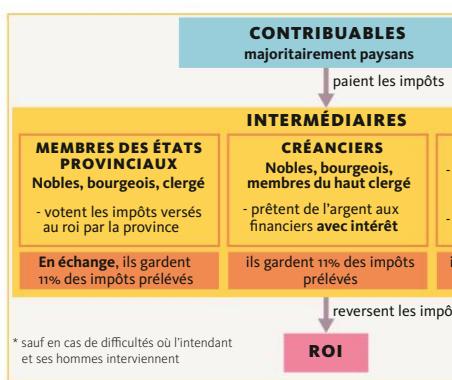
Quant aux lois divines et naturelles, tous les princes de la terre y sont sujets, et il n'est pas en leur puissance d'y contrevenir, s'ils ne veulent être coupables de lèse-majesté divine, faisant guerre à Dieu, sous la grandeur duquel tous les monarques du monde doivent faire joug, et baisser la tête en toute crainte et révérence. [...]

Ceux qui ont écrit du devoir des magistrats, et autres livres semblables, se sont abusés de soutenir que les états du peuple² sont plus grands que le prince : chose qui fait révolter les vrais sujets de l'obéissance qu'ils doivent à leur prince souverain [...] car si le prince souverain est sujet aux états, il n'est ni prince ni souverain. »

Jean Bodin, *Les Six Livres de la République*, 1576.

1. Ici, État. 2. États généraux et parlements.

► Pourquoi la souveraineté doit-elle être absolue selon Jean Bodin ?



5 Les élites tirent bénéfice de l'absolutisme

Le roi rétribue largement ceux qui l'aident à obtenir des revenus fiscaux comme le montre le système de prélèvement des impôts dans la province du Languedoc en 1677.

► Comment les élites profitent-elles du système de prélèvement des impôts ?

EMPLOYER UNE NOTION À BON ESCIENT

À partir des documents 3 et 4, comment peut-on définir la monarchie absolue de droit divin ?

DOSSIER

1682

Versailles, le « roi soleil » et la société de cour

En 1682, Louis XIV se fixe au château de Versailles, dont il a dirigé le chantier avec les architectes Louis Le Vau et Jules Hardouin-Mansart, le jardinier André Le Nôtre et le peintre Charles Le Brun. Le roi y met en scène l'absolutisme dans le cadre de la société de cour*. Il a choisi ce lieu à l'écart de Paris pour y accueillir la cour – environ 10 000 personnes, nobles, serviteurs et conseillers du roi. L'agencement du palais et les règles définissant la vie de cour, ou étiquette*, placent le roi au centre de tout.

► En quoi la cour et le château de Versailles sont-ils des instruments de l'absolutisme ?

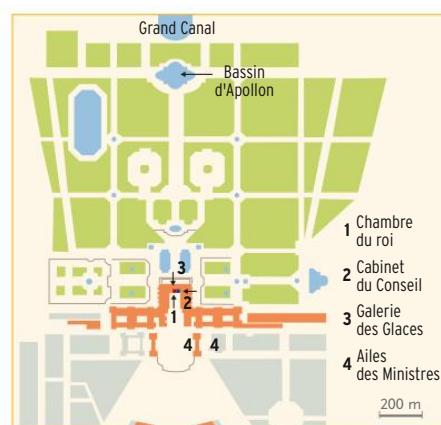


1 La promenade, un rituel de cour

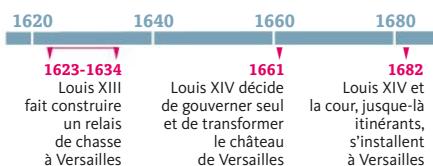
Pierre-Denis Martin, *Vue du Bassin d'Apollon et du Grand Canal de Versailles*, huile sur toile, 260 x 184 cm, 1713. Versailles, musée national du château.

Louis XIV se promène dans le jardin à 14 h les jours où il ne va pas chasser. Il a lui-même conçu un itinéraire de visite qui prévoit une halte devant le bassin d'Apollon.

138 L'ÉTAT À L'ÉPOQUE MODERNE: FRANCE ET ANGLETERRE



Le roi absolu au centre de Versailles



2 Le règne du « roi soleil » mis en scène

*Engagé par Louis XIV pour écrire l'*histoire de son règne*, André Félibien présente les travaux à Versailles.*

« Entre toutes les maisons royales [...], Sa Majesté commença en l'année 1661 à y faire travailler pour la rendre plus grande et plus logeable qu'elle n'était. [...] elle est sans doute un des plus beaux lieux qui soit au monde [...]. Comme celle-ci est [...] tous les jours visitée de tout ce qu'il y a de personnes en France ; et que les étrangers et ceux qui ne peuvent pas avoir le plaisir de la voir, sont bien aises d'en ouïr raconter les merveilles ; il a été trouvé à propos, qu'en attendant que toutes les choses [...] auxquelles on travaille sans cesse dans cette maison royale, soient entièrement achevées et donnent lieu d'en faire une description ample et exacte, l'on en commençait une [...]. Elle pourra même servir à beaucoup de personnes qui vont la visiter ; car [...] ils auront encore moins de peine à s'en souvenir, et à repasser agréablement dans leur esprit ce qu'ils auront vu pour en faire part à leurs amis. [...] Il est bon de remarquer d'abord que, comme le soleil est la devise du roi et que les poètes confondent le Soleil et Apollon, il n'y a rien dans cette superbe maison qui n'ait rapport à cette divinité [...]. »

André Félibien, *Description sommaire du château de Versailles*, 1674.

1. Avant de se fixer à Versailles, le roi et sa cour étaient itinérants.



3 L'absolutisme dans la pierre

Pierre-Denis Martin,
Vue du château de Versailles prise depuis la place d'Armes, huile sur toile, 139 x 150 cm, 1722. Versailles, musée national du château.

Des tailleurs de pierre œuvrent à la construction de la ville de Versailles qui accueille notamment les nobles qui n'ont pas le privilège d'être logés au château.



5 Au centre du château, le programme de Louis XIV

Charles Le Brun, *Le roi gouverne par lui-même*, huile sur toile au centre du plafond de la galerie des Glaces, 8 x 5 m, détail, 1678-1684. Versailles, musée national du château.

En bas au centre, Louis XIV tient seul le gouvernail d'un navire qui symbolise l'état. Mercure, en rouge, annonce à tous la victoire du roi sur les pays voisins représentés en haut sous forme allégorique.

4 Une prison dorée pour les courtisans

Courtisan sous Louis XIV, Saint-Simon, une fois retiré sur ses terres, critique le système de cour.

« Les fêtes fréquentes, les promenades particulières à Versailles, les voyages, furent des moyens que le roi saisit pour [...] tenir chacun assidu et attentif à lui plaire. [...] Non seulement il était sensible à la présence continue de ce qu'il y avait de distingué, mais il l'était aussi aux étages inférieurs. Il regardait à droite et à gauche à son lever, à son coucher, à ses repas, en passant dans les appartements, dans les jardins de Versailles, où seulement les courtisans avaient la liberté de le suivre ; il voyait et remarquait tout le monde ; aucun ne lui échappait [...]. C'était un démerite aux uns [...] de ne pas faire de la cour son séjour ordinaire, aux autres d'y venir rarement, et une disgrâce sûre pour qui n'y venait jamais. »

Duc de Saint-Simon, *Mémoires*, 1739-1749.

PROCÉDER À L'ANALYSE CRITIQUE DES DOCUMENTS

PARCOURS A

► Lire, comprendre et analyser les documents

1. Montrez que l'installation de la cour à Versailles nécessite des efforts inédits. [doc. 2, 3]
2. Comment le château met-il en scène l'absolutisme ? [doc. 1, 2, 3, 5]
3. À qui s'adresse cette mise en scène ? [doc. 1, 2, 3]
4. Montrez que la vie de cour est un moyen de soumettre la noblesse. [doc. 1, 4]

► Produire un écrit construit et argumenté

En vous appuyant sur les documents, rédigez une réponse à la problématique.

PARCOURS B

► Confronter deux sources historiques

Présentez l'intérêt et les limites des témoignages de Félibien et Saint-Simon pour les historiens. [doc. 2, 4]

MÉTHODE

- a. Repérer en quoi ces auteurs ne sont pas des témoins neutres de la vie au château de Versailles.
- b. Présenter les objectifs de Louis XIV à Versailles d'après chacun des auteurs.
- c. Montrer que leurs analyses se rejoignent, malgré leurs différences.

FAIRE LE POINT

L'affirmation de l'État dans le royaume de France

REtenir l'essentiel

EXERCICE
INTERACTIF

1 L'État en voie d'unification et de pacification

- Pour unifier un pays divers, François I^e adopte en 1539 l'édit de Villers-Cotterêts qui fait du français la langue administrative. La centralisation progresse : les décisions royales sont mieux appliquées grâce à des agents plus nombreux, comme les intendants.
- Pour mettre fin aux guerres entre catholiques et protestants, Henri IV instaure la tolérance religieuse avec l'édit de Nantes en 1598. Louis XIV le révoque en 1685 et impose au pays l'unité religieuse.

2 L'État en quête de puissance

- Les guerres fréquentes contribuent à renforcer l'État. Pour les financer, les rois augmentent fortement les impôts. Le pays est aussi agrandi, surtout sous Louis XIV, et mieux protégé par les forts Vauban.
- L'État intervient de plus en plus dans l'économie. S'inspirant du mercantilisme, Richelieu puis Colbert veulent enrichir le pays en favorisant la création de manufactures et de compagnies de commerce.

3 L'État absolu en construction

- Au XVII^e siècle, le roi devient absolu car il concentre tous les pouvoirs : il ne réunit plus les états généraux et n'écoute plus les remontrances des parlements. L'absolutisme, théorisé par Bossuet, est mis en scène à Versailles et lors de cérémonies comme le sacre.
- L'absolutisme s'impose par la force face aux révoltes, dont la Fronde (1648-1653), mais il est aussi accepté par les élites qui y trouvent intérêt, en profitant du système de prélèvement fiscal.

ÉVÉNEMENTS CLÉS

● **1635 :** la France entre dans la guerre de Trente Ans (1618-1648). Louis XIII et Richelieu augmentent les impôts et envoient des intendants les prélever dans tout le pays. La centralisation progresse.

● **1661 :** à la mort de Mazarin, Louis XIV décide de gouverner seul, sans principal ministre. Il lance les travaux du château de Versailles où il s'installe avec la cour en 1682. L'absolutisme se renforce.

NE PAS CONFONDRE

● **Parlements :** cours de justice chargées également d'enregistrer les lois proposées par le roi. Elles peuvent demander de modifier une loi en formulant des remontrances.

● **États généraux :** assemblées de représentants de la noblesse, du clergé et du tiers état, convoquées par le roi pour voter de nouveaux impôts.

RÉVISER AUTREMENT

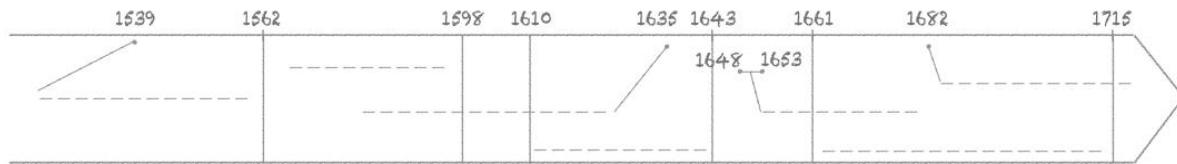
EXERCICE
INTERACTIF

Compléter une frise

À l'aide de vos connaissances, complétez cette frise en indiquant les événements correspondant aux dates.

CLÉS DE LA FRISE

Règne de Louis XIII • Règne personnel de Louis XIV • Guerres de Religion • La cour à Versailles • Fronde • La France entre dans la guerre de Trente Ans • Le français, langue administrative du royaume.



VÉRIFIER SES CONNAISSANCES

EXERCICES
INTERACTIFS

1 QCM

Indiquez la (ou les) bonne(s) réponse(s).

- 1. Quel roi est à l'origine de l'édit de Nantes ?**
 - a. François I^{er}.
 - b. Henri IV.
 - c. Louis XIV.
- 2. Quels agents royaux sont surnommés «les yeux et les oreilles du roi» dans les provinces ?**
 - a. Les intendants.
 - b. Les officiers.
 - c. Les parlementaires.
- 3. Quelle assemblée les rois ne réunissent-ils plus entre 1615 et 1789 ?**
 - a. Les parlements.
 - b. Les états généraux.
 - c. Les états provinciaux.
- 4. La soumission des élites au roi absolu est en partie volontaire car :**
 - a. ils participent largement au pouvoir.
 - b. ils peuvent obtenir des places dans l'armée.
 - c. ils profitent du prélèvement des impôts.



2 Notions clés à relier

Relier chaque notion clé à sa définition.

- 1. Officier** • a. Doctrine économique selon laquelle la richesse d'un pays dépend de l'accumulation de métal précieux. Elle prône l'intervention de l'État dans l'économie en favorisant l'industrie, le commerce et en augmentant les droits de douane.
- 2. Commissaire** • b. Agent du pouvoir royal, propriétaire d'un poste de police, de justice ou de finances. Cette charge peut être achetée et transmise à ses descendants.
- 3. Étiquette** • c. Agent du pouvoir royal, nommé par le roi via une lettre de commission, pour une fonction de police, de justice et/ou de finances. Il est révocable à tout moment.
- 4. Mercantilisme** • d. Ensemble de règles définissant la vie à la cour du roi.
- 5. Raison d'État** • e. Idée selon laquelle l'intérêt de l'État est plus important que toute autre considération, même la morale ou la religion.

3 Analyser un tableau

Présentez ce tableau puis montrez qu'il s'agit d'une mise en scène de l'absolutisme.

Louis XIII

Philippe de Champaigne, *Portrait de Louis XIII en costume de sacre*, huile sur toile, 194,9 x 114,1 cm, vers 1622-1639. Paris, musée du Louvre.

Louis XIII arbore les symboles royaux : la couronne et le sceptre (pouvoir de commandement), l'épée (pouvoir militaire), les fleurs de lys (emblème de la dynastie des Capétiens dont il descend).

4 Trouver des ressources en ligne

B2i

Cherchez sur le site photo.rmn.fr des portraits officiels de Louis XV et Louis XVI et rédigez un paragraphe montrant comment le portrait de Louis XIV par Hyacinthe Rigaud (voir p. 163) a fixé un modèle de représentation du roi absolu.



BAC

Capacités et Méthodes

Analyser un discours politique

► Analyse de document

Sujet Henri IV demande aux parlementaires parisiens d'enregistrer l'édit de Nantes (1599)

Référence aux protestants, pratiquant la religion dite réformée.

En mai 1598, Henri IV signe le traité de Vervins avec l'Espagne, mettant fin à la guerre franco-espagnole commencée en 1595.

« Vous me voyez en mon cabinet, où je viens parler à vous [...] vêtu comme un père de famille, en pourpoint, pour parler familièrement à ses enfants. Ce que je veux dire : c'est que je vous prie de vérifier l'édit que j'ai accordé à ceux de la Religion. Ce que j'en ai fait est pour le bien de la paix; je l'ai faite au-dehors, je la veux faire au-dedans de mon royaume. Vous me devez obéir, quand il n'y aurait considération que de ma qualité, et obligation qu'ont mes sujets et particulièrement vous de mon Parlement [...] Si l'obéissance était due à mes prédécesseurs, il m'est dû autant ou plus de dévotion, parce que j'ai rétabli l'État; Dieu m'ayant choisi pour me mettre au Royaume qui est mien par héritage et acquisition. [...] Ne m'allégez point la religion catholique; je l'aime plus que vous, je suis plus catholique que vous : je suis [le] fils aîné de l'Église. [...] Ceux qui ne désirent [pas] que mon édit passe me veulent la guerre. [...] Je suis roi maintenant et parle en roi. Je veux être obéi. À la vérité, les gens de justice sont mon bras droit, mais si la gangrène se met au bras droit, il faut que le gauche le coupe. Quand mes régiments ne me servent pas, je les casse. Que gagnerez-vous quand vous ne me vérifiez [pas] mon édit? Aussi bien sera-t-il passé [...].»

Henri IV, Discours tenu au Louvre devant les conseillers du Parlement de Paris,
7 janvier 1599.

Protestant, Henri IV s'est converti au catholicisme en 1593.

L'autorité du Parlement de Paris s'exerce sur 40 % du royaume. Pendant les guerres de Religion, les parlementaires parisiens étaient majoritairement hostiles à Henri IV.

FICHE MÉTHODE

ÉTAPE 1 Identifier et présenter un discours politique

- **Identifier l'auteur et les destinataires du discours**, ainsi que la date, le lieu et le contexte dans lequel il est prononcé
- **Identifier l'objet principal du discours à partir de son contenu**: s'agit-il de célébrer un événement, de présenter une nouvelle politique, d'imposer son autorité ?

- 1** Présentez le discours et son auteur en les replaçant dans le contexte des guerres de Religion.

CONSEIL En vous aidant des p. 124-125 et p. 126, situez le discours dans la chronologie des guerres de Religion et de la signature de l'édit de Nantes par Henri IV.

ÉTAPE 2 Comprendre et analyser le contenu d'un discours politique

- **Identifier son caractère politique ou idéologique** en examinant le ton, le style et le vocabulaire.
- **Analyser son contenu de façon critique**: la structure de la démonstration, les idées et arguments, les références, sans négliger les oubliés ou omissions.

- 2** Exposez la façon dont Henri IV s'adresse aux parlementaires pour les convaincre d'enregistrer l'édit de Nantes.

CONSEIL Montrez notamment qu'il cherche à convaincre à la fois par des arguments et par son autorité de roi de France.

ÉTAPE 3 Dégager les apports et les limites d'un discours politique

- **Analyser l'intérêt du discours** en identifiant ce qu'il révèle de la situation politique intérieure ou internationale à un moment donné.
- **Étudier sa portée**, c'est-à-dire ses conséquences directes et à plus long terme.

- 3** Identifiez les objectifs recherchés par Henri IV.

CONSEIL Montrez qu'il profite de ce discours pour renforcer son autorité et celle de l'État, fragilisées et contestées pendant les guerres de Religion.

S'entraîner

Sujet La monarchie absolue au XVIII^e siècle

Consigne: montrez ce que ce discours révèle sur la nature de la monarchie française au XVIII^e siècle et sur les oppositions qu'elle rencontre.

En conflit avec plusieurs parlements qui émettent des remontances contre des édits royaux, Louis XV convoque les parlementaires parisiens pour les rappeler à leur devoir d'obéissance.

« Comme s'il était permis d'oublier que c'est en ma personne seule que réside la puissance souveraine [...] ; que c'est de moi seul que mes cours tiennent leur existence et leur autorité ; que la plénitude de cette autorité, qu'elles n'exercent qu'en mon nom, demeure toujours en moi, et que l'usage n'en peut jamais être tourné contre moi ; que c'est à moi seul qu'appartient le pouvoir législatif, sans dépendance et sans partage ; que c'est par ma seule autorité que les officiers de mes cours procèdent, non à la formation, mais à l'enregistrement, à la publication, à l'exécution de la loi, et qu'il leur est permis de me remontrer ce qui est du devoir de bons et utiles conseillers ; que l'ordre public tout entier émane de moi et que les droits et intérêts de la nation, dont on ose faire un corps séparé du monarque, sont nécessairement unis avec les miens et ne reposent qu'en mes mains. [...] Si mes cours persévéraient dans le refus de s'y soumettre [à mes volontés], [...] la confusion et l'anarchie prendraient la place de l'ordre légitime et le spectacle scandaleux d'une contradiction rivale de ma puissance souveraine me réduirait à la triste nécessité d'employer tout le pouvoir que j'ai reçu de Dieu pour préserver mes peuples des suites funestes de ces entreprises. »

Louis XV, Discours du 3 mars 1766 devant le parlement de Paris, séance dite de la Flagellation.

BAC

Capacités et Méthodes

Structurer un plan

► Question problématisée

Sujet L'affirmation du pouvoir monarchique en France (xvi^e–xvii^e siècles)

FICHE MÉTHODE

Rappel

→ Délimiter le sujet

Voir Méthode p. 64.

→ Problématiser le sujet

Voir Méthode p. 92.

Délimitez chronologiquement le sujet.

CONSEIL Expliquez quelle grande période de l'histoire de France est concernée par le sujet.**Identifiez l'enjeu principal du sujet.****CONSEIL** Vous pouvez questionner les facteurs matériels et les acteurs de l'affirmation du pouvoir monarchique.

ÉTAPE 1 Identifier dans chaque partie les points essentiels

→ Relever les thèmes principaux du sujet, les aspects à traiter dans le devoir.

→ Identifier les grandes caractéristiques du thème étudié, qui expliquent son évolution historique.

1 Montrez quels moyens l'État monarchique utilise pour renforcer sa puissance.**CONSEIL** Ne considérez pas seulement les moyens politiques.

ÉTAPE 2 Identifier pour chaque thème les arguments qui l'étayent

→ Confronter le sujet aux connaissances dont on dispose

→ Faire appel à toutes les connaissances nécessaires, les notions ou mots clés, les personnages clés.

2 Donnez des arguments à l'appui de l'idée que sa politique économique renforce la puissance de l'État.**CONSEIL** Considérez notamment le rôle de Jean-Baptiste Colbert et du mercantilisme.

ÉTAPE 3 Identifier pour chaque argument les principaux exemples

→ Opérer un tri parmi ses connaissances.

→ Choisir les exemples les plus appropriés.

3 Donnez un exemple de mesure prise dans une perspective mercantiliste.**CONSEIL** Aidez-vous du cours p. 132.

Prolongement

→ Rédiger l'introduction

Voir Méthode p. 170.

Évoquez le rôle des guerres dans le renforcement de l'État.

CONSEIL Vous pouvez, pour commencer, évoquer l'impact de la guerre de Trente Ans.

BAC

Capacités et Méthodes

Justifier une interprétation

► Capacité

Sujet La monarchie absolue mise en scène après la Fronde

Charles Le Brun, *Les Reines de Perse aux pieds d'Alexandre*, huile sur toile, 298 x 453 cm, vers 1660. Versailles, musée national du château.

Louis XIV (deuxième en partant de la gauche), représenté sous les traits de l'empereur Alexandre le Grand, pardonne à ses anciens ennemis.



FICHE MÉTHODE

ÉTAPE 1 Identifier et présenter le document

- **Identifier le document:** sa nature, son thème principal, son auteur, son éventuel commanditaire, son ou ses destinataires.
- **Identifier la date et le lieu d'exposition** en situant le document dans la chronologie générale de la période.

1 Replacez le document dans le contexte de l'affirmation de l'absolutisme.

CONSEIL Montrez que ce tableau est commandé après un moment de contestation de l'autorité royale.

ÉTAPE 2 Observer le document et justifier une interprétation

- **Observer et décrire le document:** décrire la composition, identifier les personnages et la scène représentée.
- **Confronter le document à vos connaissances** afin d'en proposer et d'en justifier une interprétation.

2 Montrez que le tableau est une mise en scène du pouvoir absolu de Louis XIV.

CONSEIL Relevez les éléments du tableau présentant Louis XIV comme étant un roi puissant, sans être un tyran.

ÉTAPE 3 Dégager la portée et l'intérêt du document

- **Comprendre l'intérêt du document** en vous interrogeant sur les objectifs de l'auteur et sur la réception du document.

3 Explicitez son message politique.

CONSEIL Identifiez le message que le commanditaire veut adresser à ses destinataires.

BAC Méthode

EXERCICES

1 Confronter deux images



1 Un roi guerrier

Marin Le Bourgeoys, *Portrait équestre d'Henri IV en armure devant une ville*, huile sur bois, 71 x 53 cm, fin XVI^e siècle. Paris, musée de l'Armée.

Contesté durant les guerres de religion, Henri IV veut réaffirmer sa souveraineté. Sur ce portrait, il porte le bâton de commandement et l'écharpe blanche, symbole des catholiques ralliés au roi.



2 L'absolutisme au féminin

Pierre Paul Rubens, *Le triomphe de Juliers le 1^{er} septembre 1610*, huile sur toile, 394 x 295 cm, 1622-1625. Paris, musée du Louvre.

Veuve d'Henri IV, Marie de Médicis* exerce la régence (1610-1614) puis conseille son fils Louis XIII, avant d'être écartée par Richelieu (1624). Elle est ici entourée par la Victoire et la Générosité.

1. Relevez les points communs entre ces deux tableaux.

2. Montrez que ces œuvres ont été commandées par le pouvoir dans des contextes proches.

3. Montrez que ces portraits ont des objectifs communs.

2 Procéder à l'analyse critique d'un document

Voir Méthode, p. 195.

Une critique de l'absolutisme

Alors que la France est en guerre et subit une famine, Fénelon, précepteur du petit-fils de Louis XIV, s'adresse au roi.

« Vous êtes né, Sire, avec un cœur droit et équitable ; mais ceux qui vous ont élevé, ne vous ont donné pour science de gouverner, que [...] le goût des hommes souples et rampants [...] et l'attention à votre seul intérêt.

Depuis environ trente ans, vos principaux ministres ont ébranlé et renversé toutes les anciennes maximes de l'État, pour faire monter jusqu'au comble votre autorité [...]. On a poussé vos revenus et vos dépenses à l'infini. On vous a élevé jusqu'au ciel, pour avoir [...] appauvri la France entière, afin d'introduire à la cour un luxe

monstrueux et incurable. [...] On a rendu votre nom odieux, et toute la nation française insupportable à tous nos voisins. [...] On a causé depuis plus de vingt ans des guerres sanglantes. [...] Le peuple même [...], qui vous a tant aimé [...] commence à perdre l'amitié, la confiance, et même le respect. [...] Ils croient que vous n'aimez que votre autorité et votre gloire. Si le Roi, dit-on, avait un cœur de père pour son peuple, ne mettrait-il pas plutôt sa gloire à leur donner du pain, et à les faire respirer après tant de maux, qu'à garder quelques places de la frontière, qui causent la guerre ? »

Fénelon, *Lettre anonyme à Louis XIV*, 1694.

1. Pourquoi Fénelon critique-t-il les guerres de Louis XIV ?

2. Montrez qu'il critique la mise en scène du pouvoir royal sous Louis XIV.

3. Pourquoi Louis XIV n'est-il plus un bon roi selon Fénelon ?

3 Confronter un texte et une image

1 Le projet de restaurer l'autorité royale

«Lorsque Votre Majesté¹ se résolut de me donner [...] sa confiance pour la direction de ses affaires, je puis dire avec vérité que les huguenots² partageaient l'État avec elle, que les Grands se conduisaient comme s'ils n'eussent pas été ses sujets, [...] que les alliances étrangères étaient méprisées, [...] en un mot, la dignité de la majesté royale tellement ravalée et si différente de ce qu'elle devait être par le défaut de ceux qui avaient alors la principale conduite de vos affaires, qu'il était presque impossible de la reconnaître. [...] Nonobstant toutes les difficultés que je présentai à V. M.³, [...] je lui promis d'employer toute mon industrie et toute l'autorité qu'il lui plaisait me donner pour ruiner le parti huguenot, rabaisser l'orgueil des Grands⁴, réduire tous ses sujets en leurs devoirs et relever son nom dans les nations étrangères au point où il devait être. [...] Ainsi [...] le succès qui a suivi les bonnes intentions qu'il a plu à Dieu me donner pour le règlement de cet État justifiera aux siècles à venir la fermeté avec laquelle j'ai constamment poursuivi ce dessein [...].»

Cardinal de Richelieu (1585-1642), *Testament politique*, 1688.

1. Louis XIII.

2. Protestants français.

3. Votre Majesté.

4. Les nobles, dont plusieurs ont été exécutés pour avoir enfreint l'interdiction des duels.



2 Les protestants français réduits à l'obéissance

Pierre Courtilleau, *Entrée de Louis XIII à La Rochelle le 1^{er} novembre 1628*, huile sur toile, 185 x 143 cm, XVI^e siècle. La Rochelle, musée d'Orbigny-Bernon.

La Rochelle, place forte cédée aux protestants par l'édit de Nantes, est reprise en 1628 par le roi qui craignait qu'ils ne se révoltent avec l'aide de pays étrangers, notamment l'Angleterre.

4 Utiliser le numérique pour préparer un exposé

B2i



Galerie des Glaces de Versailles

Construite entre 1678 et 1684 par l'architecte Jules Hardouin-Mansart, la galerie des Glaces de Versailles doit son nom à ses 357 miroirs. Son plafond est décoré par le peintre Charles Le Brun.

À l'aide des sites panoramadelart.com et galeriedesglaces-versailles.fr, préparez un exposé sur la galerie des Glaces du château de Versailles.

1. Présentez les artistes responsables de sa conception.
2. Expliquez pourquoi elle impressionnait les visiteurs du temps de Louis XIV.
3. Montrez que ses œuvres d'art servent à glorifier le roi.